



# Déclaration liminaire CGT

## CSAL

### 24 mars 2026

M. le président,

Être à la hauteur des enjeux c'est ce que réclament les agents qui n'en peuvent plus de cette gestion de la misère (manque d'attractivité, sous effectif, gel du point d'indice, jour de carence, applications informatiques défailtantes...) et de ces opérations de communication (opérations anti Shein en novembre 2025 et à Orly en février 2026) qui devraient servir à convaincre les politiques du rôle essentiel de la Douane, du besoin de Douane face aux trafics en tout genre donc du besoin d'effectifs supplémentaires.

Pendant des années, des services OPCO et SU ont été supprimés, des missions ont été centralisées pour mieux les transférer, certains contrôles ont été abandonnés laissant la porte ouverte aux fraudeurs ; Une lueur d'espoir était apparue avec l'amendement parlementaire de création de 1200 emplois douaniers sur le PLF 2026, là où le Sénat l'avait modifié pour ne retenir que 600 emplois et où finalement le simulacre de démocratie parlementaire n'en a créé aucun.

Quelle tristesse pour la Douane avec un retour à la case «*pas d'effectifs supplémentaires pour faire face aux enjeux*»!

Et que dire de la mise en place de la taxe petit colis en France qui devait à la base servir à rapporter de l'argent mais qui aura eu pour conséquence de mettre en concurrence la France face aux autres pays européens, de finalement faire perdre des emplois dans le bassin de Roissy et de la TVA à la France sans pour autant limiter les importations de petites cochonneries souvent pas aux normes.

On assiste depuis le 1er mars à une baisse de trafic chez certains opérateurs comme Fedex, DHL Chronopost sans connaître les critères choisis pour établir le comptage: nombre de dec, poids des colis... et sans véritablement savoir si les événements au Moyen Orient et la baisse des flux en provenance des hubs de la région ont aussi eu un impact sur les flux physiques de marchandises.

Quand d'un autre côté, pour d'autres opérateurs c'est une chute de 100% du trafic. Les sociétés de type Temu et autre utilisent des prestataires exclusifs qui ne mettent en place aucune infrastructure perenne (pas de chaîne de tri automatisé, pas de scanning)

Rien d'autre que de la location de hangar et de l'embauche de salariés la plupart étant intérimaires. Pour eux, face à la taxe, il est plus rentable de plier bagage et d'aller dans un autre pays.

Mais revenons à la DIPA et à l'ordre du jour de ce CSAL avec 3 points qui ont particulièrement retenus notre attention et en 1<sup>er</sup> lieu, la fusion du SGI et du pôle performance et contrôle interne,.

Quand l'objectif affiché est l'harmonisation, c'est pour nous la polyvalence qui est derrière avec comme danger la remise en cause de la diversité des métiers et des compétences spécifiques des agent(e)s.

Sans parler du poste de chargé de mission qui semble creux et pour finir l'évocation du manque d'attractivité du poste de chef de service du SGI nous a presque mis la larme à l'œil mais on imagine que la cheffe de service par intérim attend sagement la diffusion de l'enquête de chef de cabinet et candidatera sur ce nouveau poste.

S'agissant de l'observatoire interne et du Rapport social unique, ces bilans sont forts intéressants mais qu'allez vous en faire ? C'est la vraie question.

Les constats ne sont utiles que si l'on s'appuie sur eux pour tracer des perspectives qui doivent avoir vocation à permettre des évolutions des conditions de travail et pas seulement à n'être que d'énormes documents statistiques sans aucune action derrière.

Par exemple, comme demandé en bilatérale, la DIPA va-t-elle enfin respecter l'accord Télétravail ?

A ce sujet, les documents de travail sont vides sur ce que vous allez faire.

Pour conclure et parce que nous ne souhaitons pas être trop long, nous réservons le développement de nos positions sur ces sujets comme sur les autres points pour les débats qui auront lieu au cours de ce CSAL.